



Fiche technique mensuelle
destinée au marketing

Données au 28.02.2023

En bref

VNI/action	USD 668.21
Taille du fonds	USD 1 590 Mio
Positions	62

Classification SFDR¹

Article	Article	Article
6	8	9

Catégorie de risque SRI²

Risque plus faible	Risque plus élevé
1 2 3 4	5 6 7
Performance potentiellement moins élevée	Performance potentiellement plus élevée

Informations générales

Forme juridique	Compartiment d'une SICAV
Statut réglementaire	OPCVM
Domicile	Luxembourg
Date de création	27.06.2000
Date de lancement	05.12.2006
Devise de la catégorie d'actions	USD
Devise du compartiment	USD
Dividende	Capitalisé
ISIN	LU0112497440
Bloomberg	PICBIOR LX
Indice de référence	MSCI AC World (USD)
Heure limite de transaction	T CET 13:00
Date de règlement (souscription)	T+2
Calcul de la VNI	Quotidien
Horizon d'investissement min. (année(s))	5

1. Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Veuillez vous référer au glossaire.

2. La valeur de l'indicateur de risque (SRI) date d'un mois avant la date valeur des données du présent document. Veuillez vous référer à la section « Considérations relatives aux risques » pour plus d'information sur cette catégorie de risque.

Équipe de gestion

Tazio Storni, Marco Minonne, Lydia Haueter
Pictet Asset Management SA

Pictet - Biotech - R USD

OBJECTIFS D'INVESTISSEMENT

Objectif

Augmenter la valeur de votre investissement tout en s'efforçant d'avoir un impact social positif.

Actifs en portefeuille

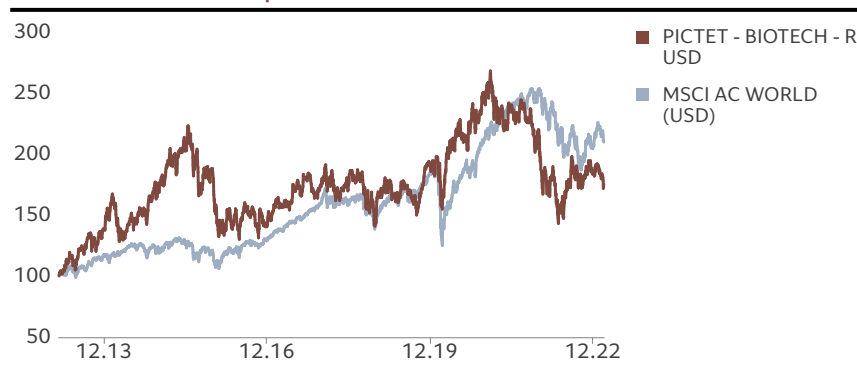
Le Compartiment investit principalement dans les actions d'entreprises actives dans le secteur des biotechnologies médicales. Le Compartiment peut investir dans le monde entier, y compris sur les marchés émergents et en Chine continentale, mais la plupart de ses investissements sont concentrés aux États-Unis d'Amérique et en Europe occidentale.

Processus d'investissement

Dans le cadre de la gestion active du Compartiment, le gestionnaire d'investissement utilise une combinaison d'analyse des marchés et d'analyse fondamentale des sociétés afin de sélectionner les titres dont il estime qu'ils offrent des perspectives de croissance favorables

à un prix raisonnable. Le gestionnaire d'investissement considère les facteurs ESG comme un élément fondamental de sa stratégie et s'efforce d'investir principalement dans des activités économiques qui contribuent à un objectif social tout en évitant les activités ayant une incidence négative sur la société ou l'environnement. Les droits de vote sont exercés de manière méthodique, et un engagement avec les sociétés est possible en vue d'exercer une influence positive sur leurs pratiques en matière d'ESG. Pour de plus amples informations, voir le cadre d'exclusion intégré à notre Politique d'Investissement Responsable*, catégorie de produits relevant de l'article 9 du SFDR. La composition du portefeuille n'est pas limitée par rapport à l'indice de référence, de sorte que la similitude des performances du Compartiment avec celle de l'indice de référence peut varier.

Valeur de 100 USD investis depuis le 28.02.2013 (Net of fees)**



Indice actuel: MSCI AC World (USD) valable à partir du 27.06.2000

Source: Pictet Asset Management

*La Politique d'investissement responsable est disponible à l'adresse assetmanagement.pictet

**Frais courants réels inclus, mais hors frais de souscription/rachat et taxes à charge de l'investisseur.

AVERTISSEMENTS EN MATIÈRE DE PERFORMANCES

Les données de performance publiées représentent des données du passé. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Il n'existe absolument aucune garantie d'atteindre des rendements similaires à l'avenir. La valeur et les revenus éventuels de vos investissements peuvent fluctuer

avec la situation du marché, et vos investissements peuvent perdre tout ou partie de leur valeur. Le Fonds est susceptible d'être affecté par les fluctuations des taux de change. Ceux-ci peuvent engendrer un effet négatif sur la valeur ou les revenus du fonds.

Frais et taxes

Frais courants ¹	2.70%
Commission de performance	-
Frais d'entrée et de sortie ²	-

Source: Pictet Asset Management

1. Veuillez vous référer au glossaire pour la définition et à la Méthode de calcul des Commissions de performance, le cas échéant.

2. Bien que nous ne facturions aucuns frais d'entrée ou de sortie, la personne qui vous vend le produit peut vous facturer jusqu'à un maximum de 3% pour les frais d'entrée, jusqu'à 1% comme frais de sortie et jusqu'à 2% pour les frais de conversion.

Caractéristiques du portefeuille

À FIN FÉVRIER 2023 (SUR 3 ANNÉES)

Alpha	-4.52
Bêta	0.55
Volatilité annualisée (%)	21.02
Ratio d'information	-0.39
Ratio de Sharpe	-0.02
Corrélation	0.53

Source: Pictet Asset Management

PERFORMANCES

Annualisée (%)

	1 AN	3 ANS	5 ANS	DEPUIS CRÉATION
Fonds	3.81	0.62	0.68	4.35
Indice de référence	-8.26	8.81	5.82	4.86

Cumulée (%)

	Depuis début d'année	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN	2 ANS	3 ANS	5 ANS	DEPUIS CRÉATION
Fonds	-1.84	-4.35	-4.63	-0.36	3.81	-25.48	1.88	3.45	162.75
Indice de référence	4.10	-2.87	0.00	3.32	-8.26	-1.10	28.82	32.70	193.51

Année civile (%)

	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013
Fonds	-15.97	-9.18	27.04	29.97	-15.44	23.50	-24.52	9.89	22.21	53.22
Indice de référence	-18.36	18.54	16.25	26.60	-9.41	23.97	7.86	-2.36	4.16	22.80

Source: Pictet Asset Management

La performance passée ne saurait préjuger ou constituer une garantie des résultats futurs. La valeur et les revenus tirés des titres ou des instruments financiers mentionnés dans le présent document peuvent fluctuer à la hausse ou à la baisse, et il est possible que les investisseurs ne récupèrent pas la totalité du montant initialement investi. Veuillez consulter la section "Considérations relatives aux risques" et au prospectus pour plus d'informations.

CONSIDÉRATIONS RELATIVES AUX RISQUES

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant l'échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. Ce produit peut être exposé à d'autres risques qui ne sont pas repris dans l'Indicateur synthétique de risque, par exemple:

- Risque de devise: lorsque votre devise de référence diffère de la devise de la catégorie d'actions, les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre devise; votre gain final dépendra donc du taux de change entre la devise de référence et votre devise locale.
- Risque des dérivés financiers: l'effet de levier résultant des instruments dérivés amplifie les pertes dans certaines conditions de marché et
- Risque de durabilité: les événements à risque liés aux ESG peuvent avoir un impact négatif important sur la valeur d'un investissement s'ils se produisent.

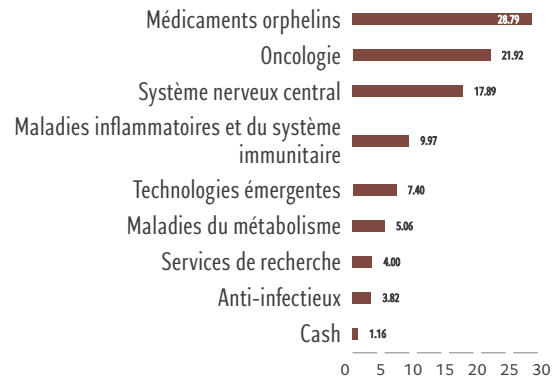
De plus amples informations sont disponibles dans le prospectus. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Si Pictet Asset Management (Europe) S.A. n'est pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement. Toutefois, vous pouvez bénéficier d'un système de protection des consommateurs. L'indicateur présenté ci-dessus ne tient pas compte de cette protection.

RÉPARTITIONS DU PORTEFEUILLE

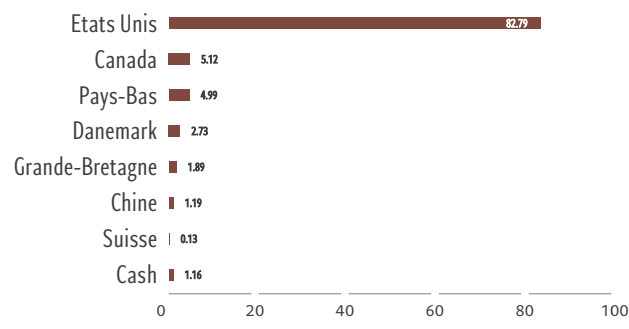
10 principales positions (% des actifs)

Vertex Pharmaceuticals Inc	6.04
Biogen Inc	5.32
Argenx Se - Adr	4.99
Regeneron Pharmaceuticals	4.37
Biomarin Pharmaceutical Inc	4.17
Seagen Inc	4.03
Amicus Therapeutics Inc	3.43
Incyte Corp	3.18
Sarepta Therapeutics Inc	3.11
Natera Inc	3.11

Répartition sectorielle (% des actifs)



Répartition géographique (% des actifs)



Source: Pictet Asset Management

GLOSSAIRE FINANCIER

Alpha

L'alpha indique le pourcentage de performance d'un fonds supérieur ou inférieur à la performance expliquée par son exposition au marché dans son ensemble.

Bêta

Le bêta indique l'ampleur moyenne des fluctuations du rendement d'un fonds par rapport au marché dans son ensemble. Un fonds affichant un bêta supérieur à 1 fluctue en moyenne plus que le marché, tandis qu'un bêta inférieur à 1 indique des fluctuations inférieures à la moyenne du marché.

Heure limite de transaction

Heure limite de transmission des ordres à l'agent de transfert au Luxembourg, comme indiqué aux annexes concernées du prospectus. Il est possible que vous deviez soumettre vos ordres à votre conseiller financier ou distributeur de fonds pour une heure limite plus avancée.

Frais de conversion

Frais versés pour le transfert d'actions d'une catégorie de parts/d'actions vers une autre catégorie de parts/d'actions.

Corrélation

La corrélation décrit les fluctuations du rendement d'un fonds par rapport à l'indice de référence. Les investissements hautement corrélés tendent à grimper ou à chuter en même temps, contrairement aux investissements faiblement corrélés.

Écart-type et volatilité annualisée

La volatilité annualisée est un indicateur de risque indiquant l'ampleur des fluctuations de prix d'un titre ou des parts d'un fonds par rapport à son prix moyen et sur une période donnée. Plus la volatilité est élevée, plus les fluctuations sont grandes.

Date de création

La date de création est la date prise en compte pour le début du calcul des performances. À la date de lancement, tous les actifs de Pictet - Biotech - R USD, un compartiment enregistré au Luxembourg, ont été transférés au compartiment actuel en échange d'actions du compartiment actuel. La performance de Pictet - Biotech - R USD a été utilisée pour la période allant de la date de création à la date de lancement.

Ratio d'information

Le ratio d'information permet de mesurer la valeur ajoutée par le gestionnaire de portefeuille par rapport à un indice de référence. Il s'agit d'une mesure du rendement ajusté au risque d'un portefeuille, calculé en divisant le rendement actif (rendement du portefeuille moins rendement de l'indice de référence) par l'erreur de suivi.

Date de lancement

La date de lancement est la date à laquelle le compartiment a été activé sous sa forme juridique actuelle.

VNI

Acronyme de «Valeur nette d'inventaire» également appelé Valeur Liquidative (VL)

Ratio de Sharpe

Le ratio de Sharpe indique la performance du fonds ajustée en fonction du risque. Il est calculé en divisant le rendement excédentaire (rendement du portefeuille moins rendement sans risque) par la volatilité.



Frais courants

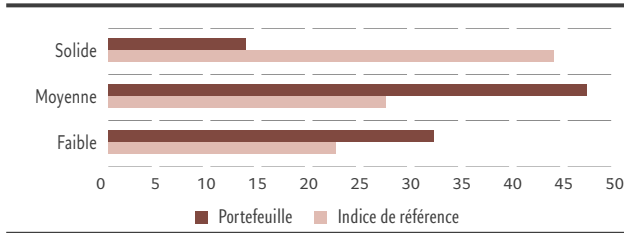
Les frais courants sont basés sur douze mois de dépenses se terminant le 31 décembre de l'année précédente. Cela fait l'objet d'une mise à jour annuelle mais peut être ajusté plus fréquemment. Les commissions de performance et les coûts de transactions de portefeuille sont exclus, sauf dans le cas de frais d'entrée/de sortie payés par le Compartiment lors de l'achat ou de la vente de parts/actions d'un autre organisme de placement collectif. L'estimation des frais futurs est utilisée pour les fonds de moins de douze mois.

SRI

L'indicateur synthétique de risque (Summary Risk Indicator, SRI), défini par la réglementation PRIIPs, est conçu pour montrer le risque relatif d'un produit, en utilisant une combinaison de mesures du risque de marché et de crédit.

CARACTERISTIQUES ENVIRONNEMENTALES, SOCIALES ET DE GOUVERNANCE (ESG).

Gouvernance d'entreprise (en poids, en %)

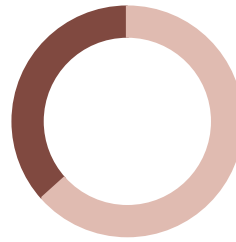


Sans objet: portefeuille 0.26% / indice de référence 0.02%
Non couvert: portefeuille 6.25% / indice de référence 5.30%

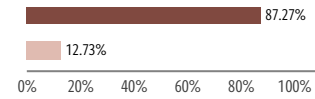
Source: Pictet Asset Management, ISS, février 2023

Vote par procuration

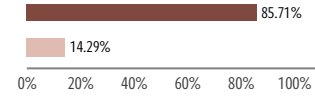
60 assemblées avec vote



Résolutions de la direction



Résolution des actionnaires

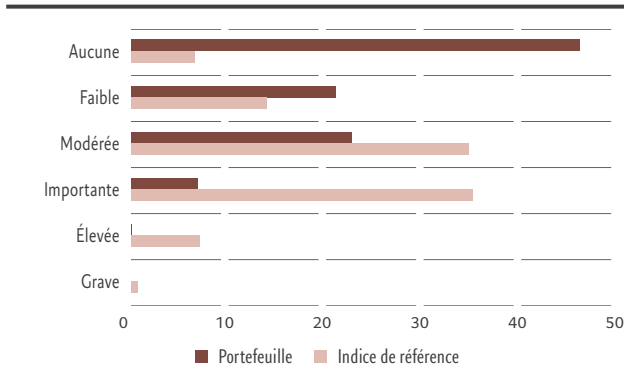


■ vote contre ou abstention/refus d'au moins une résolution 63,33%
■ en faveur de toutes les résolutions 36,67%

■ vote pour
■ vote contre

Source: Pictet Asset Management, ISS, données de 2022

Événements controversés (en poids, en %)



Sans objet: portefeuille 0.26% / indice de référence 0.02%
Non couvert: portefeuille 1.90% / indice de référence 0.00%

Source: Pictet Asset Management, Sustainalytics, février 2023

Activités controversées (moyenne pondérée des recettes de la société)

	PORTEFEUILLE	INDICE DE RÉFÉRENCE
Combustibles fossiles et énergie nucléaire	0.00	4.26
Armes	0.00	1.02
Autre activités controversées*	0.00	1.10

Sans objet: portefeuille 0.26% / indice de référence 0.00%
Non couvert: portefeuille 1.90% / indice de référence 0.07%

Source: Pictet Asset Management, Sustainalytics, Janvier 2023

Une partie de la présente publication peut contenir des informations appartenant à Sustainalytics, qui ne peuvent pas être reproduites, utilisées, divulguées, modifiées ou publiées de quelque manière que ce soit sans l'accord écrit de Sustainalytics. Aucun élément de la présente publication ne peut être interprété comme une déclaration ou garantie, expresse ou implicite, concernant l'opportunité d'investir dans des univers et/ou portefeuilles investissables. Les informations sont fournies « telles quelles » et, par conséquent, Sustainalytics décline toute responsabilité quant à d'éventuelles erreurs ou omissions. Sustainalytics ne sera pas tenue responsable de dommages découlant de l'utilisation de la présente publication ou des informations qu'elle contient de quelque manière que ce soit.

*Voir le glossaire ESG

Labels ESG



Le label « Towards Sustainability », soutenu par la fédération belge du secteur financier Febelfin, est une norme de qualité pour les produits financiers gérés dans un esprit de durabilité et non exposés à de faibles pratiques de durabilité. La supervision indépendante par l'agence de labellisation indépendante CLA (Central Labelling Agency) protège l'intégrité et la norme de qualité du label. Vous trouverez des informations complémentaires sur le label sur www.towardsustainability.be. L'obtention de ce label par le compartiment ne signifie pas que le compartiment satisfait à vos propres objectifs de durabilité, ni aux exigences de futurs règlements nationaux ou européens. Pour en savoir plus à ce sujet, vous pouvez consulter le site web www.fsma.be/fr/finance-durable.

Ce compartiment

	OUI	NON
Conforme à l'article 9 du SFDR ¹	✓	
Intègre des facteurs ESG et des risques en matière de durabilité sur la base de recherches propriétaires et de recherches de tiers afin d'évaluer les risques et opportunités d'investissement	✓	
A un objectif d'investissement durable	✓	
Promeut des caractéristiques environnementales et sociales	✓	
Évalue les pratiques de bonne gouvernance des sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés	✓	
Promeut l'engagement	✓	
Exerce des droits de vote	✓	
Prend en compte et, dans la mesure du possible, atténue les effets négatifs de ses investissements sur la société et l'environnement	✓	
Exclut les armes controversées et l'extraction du charbon thermique ^{2/3}	✓	
Exclut la production d'électricité thermique au charbon, l'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles, les armements conventionnels et les armes légères, la production de tabac, la production de divertissements pour adultes et les opérations de jeu d'argent et de hasard ³	✓	
Exclut la production de pétrole et de gaz conventionnels, la production d'électricité nucléaire, les produits et services fournis dans le cadre de contrats avec les forces armées liés aux armes, le développement/la culture d'organismes génétiquement modifiés, les pesticides ³	✓	
Exclut les sociétés qui contreviennent gravement aux normes internationales, et notamment au Pacte mondial des Nations Unies sur les droits humains, le droit du travail, l'environnement et la lutte contre la corruption	✓	
Dispose de lignes directrices dans les domaines des méthodologies ESG, ainsi que de l'origine et du traitement des données, et surveille le respect des éléments impératifs du fonds	✓	
Dotée d'un indice ESG spécifique		✓

La décision d'investir dans ce fonds doit prendre en compte l'ensemble des caractéristiques ou objectifs du fonds promu comme décrit au présent prospectus ou dans les informations qui seront communiquées aux investisseurs.

(1) Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). (2) Pour les stratégies passives, des exclusions sont appliquées dans la mesure où la structure, les déviations de pondération, la volatilité et la performance du portefeuille ne sont pas sensiblement affectés. (3) Pour plus d'informations sur le seuil de revenu appliqué aux exclusions, veuillez vous référer à la politique d'investissement responsable de Pictet Asset Management. Pictet Asset Management conserve la pleine discrétion sur la mise en œuvre des critères d'exclusion et se réserve le droit de déroger aux informations émanant de tiers au cas par cas.

GLOSSAIRE ESG

Événements controversés

Les événements controversés comprennent les incidents de pollution, les accidents d'employés, les violations des droits humains, les questions liées aux produits et les manquements à la déontologie. Les événements sont notés en fonction de leur gravité et de leur caractère récurrent, du secteur et de la réaction de la société et sont évalués de nul à grave. Nul : Aucune implication dans aucune controverse pertinente; Faible : La controverse a une faible incidence environnementale et sociale, présentant des risques négligeables pour la société; Modéré : La controverse a une incidence environnementale et sociale modérée, présentant des risques minimes pour la société; Significatif : La controverse a une incidence environnementale et sociale significative, présentant des risques modérés pour la société; Élevé : La controverse a une incidence environnementale et sociale élevée, présentant des risques significatifs pour la société. Grave : La controverse a une grave incidence environnementale et sociale, présentant des risques majeurs pour la société. Les événements controversés sont basés sur des données de tiers et peuvent ne pas refléter notre point de vue.

Activités controversées (recettes pondérées de la société)

nucléaire comprennent l'extraction du charbon thermique et les centrales thermiques au charbon, la production et l'extraction de pétrole et de gaz, l'extraction de pétrole bitumineux, l'exploitation pétrolière et gazière offshore en Arctique et la production d'électricité nucléaire.

Les armes comprennent les contrats militaires (armes et services liés aux armes), les petites armes (clients civils (armes d'assaut/autres, application de la loi militaire, composants clés).

Les autres activités controversées comprennent la production de tabac, la production de divertissements pour adultes, l'exploitation de jeux d'argent, le développement ou la culture d'OGM, la production ou la vente au détail de pesticides. L'exposition est basée sur des données de tiers et peut ne pas refléter notre point de vue interne.

Gouvernance d'entreprise

L'analyse de la gouvernance d'entreprise repose sur quatre piliers : la structure du conseil d'administration, la rémunération des dirigeants, les droits des actionnaires et les pratiques d'audit. Les critères d'évaluation reflètent les meilleures pratiques régionales. Les scores déciles indiquent le rang relatif par pays ou région et sont regroupés en trois catégories : Solide (scores décile 1 à 3), Moyen (score décile 4 à 7) et Faible (scores décile 8 à 10). Les

catégories sont basées sur des données de tiers et peuvent ne pas refléter notre point de vue.

Couverture de l'instrument

«Sans objet» correspond aux émetteurs d'obligations du marché au comptant, souveraines et quasi-souveraines. «Non couvert» correspond aux titres ou dérivés à ligne unique pour lesquels il n'y a pas de données disponibles. Les calculs excluent les positions à découvert.

Classification SFDR

Article 9 : Investissements qui ciblent des activités économiques durables sur le plan environnemental et/ou social, pour autant que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

Article 8 : Les investissements qui promeuvent les caractéristiques environnementales et/ou sociales et peuvent en partie viser des investissements durables, pour autant que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

Article 6 : Les investissements qui intègrent les facteurs ESG dans leur processus décisionnel afin d'améliorer leur profil risque-rendement. Les portefeuilles peuvent investir dans des titres présentant des risques élevés en matière de durabilité.

Les combustibles fossiles et l'énergie

Société de Gestion

Pictet Asset Management (Europe) S.A.
www.assetmanagement.pictet

Informations importantes

Aux fins du présent document promotionnel, «le Fonds» désigne le compartiment du fonds visé en haut de la page 1 et «l'action» désigne soit «la part», soit «l'action» selon la forme juridique du fonds. Le présent document promotionnel est édité par la Société de gestion du Fonds, Pictet Asset Management (Europe) S.A., une société agréée et réglementée par Autorité luxembourgeoise de réglementation, «Commission de Surveillance du Secteur Financiers». Il n'est pas destiné à être distribué à ou utilisé par des personnes physiques ou des entités qui seraient citoyennes d'un Etat ou auraient leur domicile dans un lieu, Etat, pays ou juridiction dans lesquels sa distribution, publication, mise à disposition ou utilisation seraient contraires aux lois ou règlements en vigueur. Les informations ou données contenues dans le présent document ne constituent ni une offre ni une sollicitation à acheter, à vendre ou à souscrire à des titres ou à d'autres instruments ou services financiers. Elles ne peuvent servir de base à une souscription et ne font pas partie d'un contrat. Il convient de lire la dernière version du prospectus du fonds, le Document d'information clé pour l'investisseur et les rapports annuels et semestriels avant d'investir. Ces documents sont disponibles gratuitement en anglais auprès de Pictet Asset Management (Europe) S.A., 15 avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, ou dans les locaux de l'agent local, du distributeur ou de l'agent centralisateur éventuels du Fonds. Le KID est également disponible dans la langue locale de chaque pays dans lequel le compartiment est enregistré. Il est possible que le prospectus et les rapports annuels et semestriels soient disponibles dans d'autres langues, voir le site web pour les autres langues disponibles. Seule la dernière version de ces documents doit être considérée comme une publication sur la base de laquelle se fondent les décisions de placement. La synthèse des investisseurs (en anglais et dans les différentes langues de notre site web) est disponible ici et sur www.assetmanagement.pictet sous la rubrique «Ressources» en bas de la page. La liste des pays dans lesquels le Fonds est enregistré est disponible à tout moment auprès de Pictet Asset Management (Europe) S.A., qui peut décider de mettre fin aux accords conclus en vue de la commercialisation du Fonds ou des compartiments du Fonds dans n'importe quel pays. En Suisse, l'agent représentatif est Pictet Asset Management S.A. et l'agent payeur est Banque Pictet & Cie S.A. Pictet Asset Management (Europe) S.A. n'a pris aucune mesure pour s'assurer que les fonds auxquels faisait référence le présent document étaient adaptés à chaque investisseur en particulier, et ce document ne saurait remplacer un jugement indépendant. Le traitement fiscal dépend de la situation personnelle de chaque investisseur et peut faire l'objet de modifications. Avant de prendre

une décision d'investissement, il est recommandé à tout investisseur de vérifier si cet investissement est approprié compte tenu, notamment, de ses connaissances et de son expérience en matière financière, de ses objectifs d'investissement et de sa situation financière, ou de recourir aux conseils spécifiques d'un professionnel de la branche. Les 10 principales positions ne représentent pas l'intégralité du portefeuille. Il n'existe aucune garantie que ces titres seront détenus à l'avenir, et vous ne devez pas supposer qu'un investissement dans les titres énumérés a été ou sera rentable. Toute référence à un classement ou à une récompense n'apporte aucune garantie de performances futures et n'est pas constante dans le temps. Pour les catégories d'actions couvertes, seule la devise de consolidation du compartiment est couverte dans la devise dans laquelle la catégorie d'actions est libellée. Lorsque le portefeuille se compose d'actifs libellés dans d'autres monnaies, le risque lié aux variations des taux de change peut subsister. Des VNI relatives à des dates auxquelles des parts ne sont pas émises ou rachetées («VNI non traitables») dans votre pays peuvent être publiées ici. Elles ne peuvent servir qu'à des fins de calculs et mesures statistiques de performance ou de calculs de commissions et ne peuvent en aucun cas servir de base à des ordres de souscription ou de rachat. Les performances sont indiquées sur la base de la VNI par action de la catégorie d'actions (dans la devise de la catégorie), avec dividendes réinvestis (dans le cas des catégories d'actions de distribution), frais courants actuels inclus, mais hors frais de souscription/rachat et taxes à charge de l'investisseur. L'inflation n'est pas prise en compte. A titre d'exemple de calcul des frais de souscription, si un investisseur investit EUR 1000 dans un fonds assorti de frais de souscription de 5%, il devra verser à son intermédiaire financier des frais de souscription à hauteur d'EUR 47,62 sur le montant de son investissement. Par conséquent, la valeur des actions souscrites s'élèvera en réalité à EUR 952,38. De surcroît, d'éventuels frais de tenue de compte (appliqués par votre dépositaire) sont susceptibles d'éroder les performances. Les indices ne comprennent pas les frais ou charges d'exploitation et il vous est impossible d'y investir.

La décision d'investir dans le fonds promu doit tenir compte de l'ensemble des caractéristiques et des objectifs du fonds promu décrits dans son prospectus ou dans les informations à communiquer aux investisseurs.

Pictet Asset Management garde tout pouvoir discrétionnaire sur l'application des critères d'exclusion et se réserve le droit de s'écarter des informations fournies par des tiers au cas par cas. Pour de plus amples informations, veuillez consulter la politique d'investissement responsable de Pictet Asset Management.

Pour les stratégies passives, les exclusions sont mises en œuvre dans la mesure où la structure du portefeuille, les écarts de pondération, la volatilité et

la performance ne s'en trouvent pas matériellement affectées.

Les informations MSCI peuvent être utilisées exclusivement pour votre usage interne. Elles ne peuvent pas être reproduites ni rediffusées sous quelque forme que ce soit et ne peuvent pas devenir la base ni un composant de tout instrument, produit ou service financier. Aucune des informations MSCI n'est destinée à constituer un conseil d'investissement ou une recommandation de faire (ou de ne pas faire) tout type d'investissement, et ces informations ne peuvent être utilisées dans ce but. Les données historiques et les analyses ne doivent pas être interprétées comme une indication ou une garantie de toute analyse ou prévision de performances futures. Les informations MSCI sont fournies «en l'état» et l'utilisateur de ces informations assume tous les risques liés à toute utilisation de ces informations. MSCI, chacune de ses entités affiliées et toutes les autres personnes liées ou ayant participé à la compilation, le calcul ou la création d'informations MSCI (collectivement les «Parties MSCI») rejettent explicitement toute garantie (y compris, mais sans s'y limiter, toute garantie d'originalité, d'exactitude, d'exhaustivité, d'actualité, de respect des droits, d'adéquation commerciale et d'adéquation à une fin particulière) relative à ces informations. Sans limiter ce qui précède, aucune Partie MSCI n'assumera en aucun cas une responsabilité quelconque pour tout préjudice direct, indirect, spécial, incident, punitif ou conséquent (y compris, mais sans s'y limiter, les profits rapides) ni pour aucun autre préjudice. (www.msci.com).

Pour Singapour : l'investissement faisant l'objet du présent document n'est pas autorisé ni reconnu par la Monetary Authority of Singapore et n'est pas autorisé à la vente aux particuliers. Le présent document n'est pas un prospectus au sens du Securities and Futures Act. En conséquence, la responsabilité réglementaire au titre de cette loi relative au contenu des prospectus n'est pas d'application. Il vous est recommandé d'évaluer avec soin l'adéquation de l'investissement pour ce qui vous concerne. Il est possible que la vente d'actions des fonds Pictet soit restreinte dans certaines juridictions. En particulier, les actions ne peuvent pas être proposées ni vendues, directement ou indirectement, aux Etats-Unis ni à des Personnes des Etats-Unis, tel que décrit plus en détail dans le Prospectus du Fonds. Des informations plus détaillées sont disponibles auprès du distributeur du Fonds.

Bureau au Royaume-Uni: Pictet Asset Management Ltd, Moor House, Level 11 120 London Wall London EC2Y 5ET Royaume-Uni. Agréé et réglementé par la Financial Conduct Authority. Enregistré en Angleterre sous le numéro N° 181966.

Aucune partie du présent document ne peut être reproduite ou redistribuée sans l'accord écrit préalable de Pictet Asset Management.

©2023 Pictet